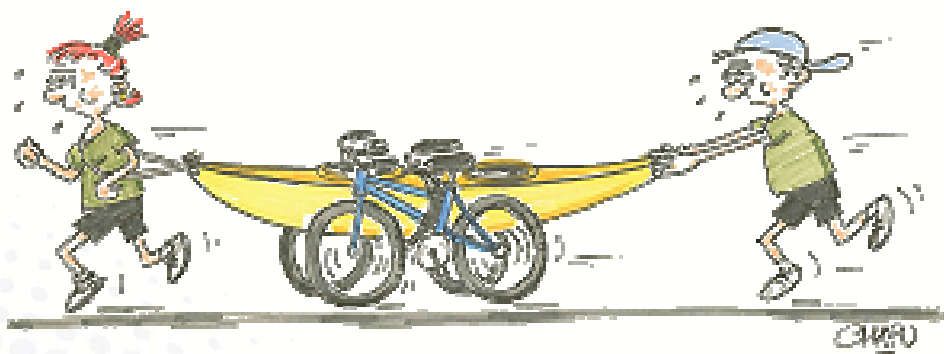


RAID LATHAN

2020

Projet pédagogique

Dossier d'inscription



14/17 ans

Présentation du Raid Lathan 2020

La ville de Longué-Jumelles à travers son service des sports organise son 9ème Raid Aventure 14/17 ans sur 5 jours du 6 au 10 juillet 2020.

Ce Raid s'inscrit dans le cadre des animations « Sport-Vacances » mises en place par le service des sports de la ville à destination des 11/17 ans pendant les vacances scolaires et dont les objectifs sont les suivants :

- ***Permettre aux jeunes de prendre du plaisir dans la pratique d'activités sportives riches et diversifiées.***
- ***Faire découvrir aux jeunes des sports qu'ils ne connaissent pas.***
- ***Permettre aux enfants de sortir de l'environnement communal pour découvrir d'autres sites.***
- ***Apprendre à "mieux vivre ensemble" en appliquant les fondamentaux du sport : le dépassement de soi, l'entraide, le collectif, le respect de la règle, l'esprit sportif.***
- ***Rendre accessible à un maximum d'enfants les activités physiques et sportives.***

CONTACTS INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Arnaud ALBERT : 06.60.85.50.63, sport@ville-longuejumelles.fr

Emmanuel THARRAULT : 06.71.05.35.52, e.tharrault@ville-longuejumelles.fr

Educateurs Sportifs -Pôle Sportif / Ville de Longué-Jumelles

Dossier d'inscription en fin de document ou disponible sur le site internet de la mairie

<http://www.villedelonguejumelles.fr/>, rubrique sport, Raid Lathan.

Objectifs pédagogiques du Raid Lathan 2020

✓ **Découvrir la ville de Longué-Jumelles à travers les activités sport nature et aventure :**

Des sports (VTT, canoë, course d'orientation, tir à l'arc, etc.) pratiqués de façons différentes : recherches d'itinéraires à l'aide de cartes et d'indications....

Les qualités physiques seront certes utiles, mais le sens de l'observation, la concentration, la solidarité et la stratégie d'équipe seront nécessaires pour passer les épreuves.

Une découverte de la ville : les péripéties des concurrents les entraîneront au travers des sites de loisirs : le bord du Lathan, la piscine intercommunale, l'espace nature, Jumelles etc...

Une sensibilisation à la culture sportive locale : à travers les partenariats avec les associations du territoire sur certaines activités (club de cyclo-marche...) et la découverte d'activités typiques (boule de fort...).

✓ **Vivre l'expérience sportive et social dans le respect du contexte sanitaire actuel :**

Favoriser les inter-actions entre les jeunes du territoire pendant et entre les épreuves pour créer des liens sociaux et des moments de convivialité dans le respect des valeurs sportives (fair-play, entraide...).

Apprendre aux jeunes à vivre ensemble et à pratiquer une activité sportive dans le respect du contexte sanitaire actuel. Cela passera par le respect des gestes barrières et règles de distanciation spécifiques à l'activité physique pendant et entre les épreuves.

✓ **Développer les compétences et l'esprit sportif des jeunes.**

A travers la découverte de nouvelles activités, l'esprit de compétition :

Donner le meilleur de soi-même, savoir faire preuve d'autonomie, de prise d'initiatives. Mais aussi connaître ses limites et les respecter.

Être capable de cohabiter au sein d'une équipe, de s'organiser pour relever les défis sportifs ensemble.

Apprendre à gagner et rester humble dans la victoire ; mais aussi savoir accepter la défaite et rester digne.

✓ **Eduquer les jeunes au respect de leur corps et de leur environnement :**

Respect du corps dans sa globalité et notamment à travers 3 notions importantes pour les sportifs : respecter certaines règles d'hygiène, éducation à la santé (gestion de ses compétences physiques, récupération...) et nutrition (hydratation, actions de sensibilisation...).

Respect de l'environnement en favorisant les moyens de déplacement « écolo-économiques » (vélo, pédestre) mais également par la gestion des déchets pendant les épreuves et sur le temps de vie quotidienne et collective (goûters...)

Limité à 10 équipes de 4 personnes (mixité souhaitée)

Le RAID LATHAN est ouvert aux jeunes âgés de **14 à 17 ans** (nés entre 2006 et 2002).

Par équipes de 4 jeunes (mixte et minimum un longuéen).

DU 6 JUILLET AU 10 JUILLET 2020 : 5 jours/4 nuits

Lieu : Stade de la Guiberderie à Longué.

Encadrement :

NOM Prénom	Fonctions	Qualifications
ALBERT Arnaud	Directeur Educateur Sportif / Animateur Assistant Sanitaire / Référent Covid-19	ETAPS, PSE1.
THARRAULT Emmanuel	Directeur adjoint Educateur Sportif / Animateur	BPJEPS APT + escalade, PSC1
BEDOUET Chloé	Animatrice / Educatrice Sportive	BPJEPS APT, BAFA.
GIBON Morgane	Animatrice / Educatrice Sportive	Licence STAPS, BAFA, PSC
MORTIER Armandine	Animatrice / Educatrice Sportive	Licence STAPS, BPJEPS AAN, PSE2.
DELALAY Célia	Animatrice / Educatrice Sportive	Formateur JSP / PSE2

- Partenariat avec les associations et structures locales :

Certaines activités seront menées en collaboration avec les associations locales (Le Mur Longué...) qui apporteront leur expertise de l'activité ainsi que l'aide des bénévoles (circulation...).

Partenariat avec la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire dans le cadre de l'épreuve aquatique à la piscine de Longué.

Chaque équipe est autonome pour :

- le matériel de camping : toile de tente **facile à monter et permettant le respect des règles de distanciation (soit 1 toile de tente 2 places pour 1 personne ou 1 toile de tente 3/4 places pour 2 personnes)**, matelas, duvets, affaires de toilette...

- le matériel de vie quotidienne : couverts, bouteille d'eau ou gourde, petit sac à dos, stylo/crayon...

- **Un portable au minimum par équipe** (pour les épreuves sportives).

- l'équipement sportif obligatoire :

- vêtements de sport adaptés à l'activité et à la météo

-VTT **en bon état**, casque + kit de réparation (**une chambre à air de rechange/jeune**)

- Tenues de rechange (prévoir Maillot de Bain, chaussures de sports et vieilles chaussures fermées)

- Chaussons d'escalade (recommandés)

Les effets personnels doivent être identifiables et marqués au nom du jeune.

Les objets dangereux (couteaux, etc.) sont interdits et il est fortement conseillé de ne pas apporter d'objets de valeurs.

+ Fournir une attestation d'aptitude aux activités aquatiques (conforme aux exigences de l'article R227-13 du code de l'action sociale et des familles). **Délivrance possible dans les piscines de la Communauté d'Agglo. Saumur Val de Loire.**

Participation financière : 40 €/jeune pour les Longuéens-Jumellois ; 50 €/jeune pour les hors communes.

Repas : pris en charge par l'organisation. (Sauf pique-nique du lundi midi fourni par chaque jeune).

Règlement Raid Lathan 2020

Art 1 : Le Raid'Lathan est ouvert aux participant(e)s âgé(e)s de 14 à 17 ans (né(e)s de 2002 à 2006). L'équipe doit être composée au moins de 1 jeune habitant le territoire de la Commune de Longué-Jumelles.

Un dossier d'inscription **par jeune** est exigé à l'intérieur duquel, il est demandé un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive de pleine nature.

Une attestation d'aptitudes aux activités aquatiques (effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre pendant 20 mètres, franchir une ligne d'eau) sera obligatoire pour les épreuves nautiques. Les jeunes qui n'auront pas d'attestation ne pourront y participer.

Art 2 : Le nombre d'équipes est limité à 10. Seront pris en compte à l'inscription uniquement les **dossiers complets**. Toutefois les inscriptions individuelles seront acceptées en vue de composer ou compléter des équipes.

Art 3 : Le Raid est un ensemble de 8 à 10 épreuves (principalement sports de pleine nature) identiques pour toutes les équipes. Les épreuves prévisionnelles sont : Tir à l'arc, VTT, Escalade, Parcours Aquatique, Canoë, Bike And Run, Accrobranche, Orientation...

Art 4 : Les épreuves sportives possèdent chacune leur propre barème (par point ou par temps). Les points obtenus par chaque équipe sur chaque épreuve s'additionnent pour déterminer le classement général du RAID LATHAN. Les liaisons VTT ne sont pas basées sur ce système de point. Elles n'ont pour seul but que de permettre aux concurrents de se rendre sur une épreuve et de découvrir de façon ludique le territoire (lecture de carte...).

Art 5 : L'organisation de chaque épreuve sportive se fera dans le respect des directives gouvernementales et des protocoles sanitaires des fédérations respectives : effectif limité par épreuve, matériel pédagogique à usage individuel et désinfecté après chaque utilisation, relais à distance...

Art 6 : La participation des 4 membres de l'équipe du début à la fin des épreuves est indispensable.

- Si un équipier ne prend pas le départ d'une des épreuves, l'équipe est pénalisée et se retrouve dernière dans cette épreuve.

- Un seul abandon, en cours d'épreuve, est toléré. Un deuxième abandon au cours de la même ou d'une autre épreuve classera l'équipe dernière.

- Pour les épreuves avec relais et celles où les équipiers sont séparés, la participation des 4 équipiers est obligatoire ; à défaut l'équipe est classée dernière.

Art 7 : Toute équipe doit porter **assistance** et prévenir l'organisation dès lors qu'elle rencontre une autre équipe en difficulté (encouragements, premiers soins, alerte...).

Art 8 : Un Road Book (rotations, organisation et règlements...) sera affiché dans les différents lieux de vie quotidienne ainsi que sur chaque site d'épreuves.

Une présentation générale du déroulement du séjour sera faite lors de la **réunion de présentation aux familles** qui aura lieu le **mercredi 1^{er} juillet à 18h** à la salle culturelle LE CUBE.

Art 9 : Les équipes sont tenues de respecter les horaires fixés dans le ROAD BOOK et de se présenter à chaque épreuve avec un peu d'avance et en possession du matériel spécifique nécessaire. Dans le cas contraire, des pénalités pourront être attribuées.

Art 10 : Tout participant au RAID LATHAN s'engage à le faire dans le respect des gestes barrières des règles sanitaires (distanciation...) spécifiques à l'activité physique durant toute la durée du séjour, pendant et entre les épreuves. A savoir :

- Respect des gestes barrières : se laver les mains régulièrement, tousser/éternuer dans son coude...
- Eviter les contacts corporels : pas de congratulation ni de célébration ou à distance, ne pas se serrer la main, s'embrasser...
- Respect des dispositions mises en place dans l'occupation des locaux (sens de circulation, marquage au sol...);
- Respect des limitations de regroupement de personnes ;
- Respect des distanciations spécifiques aux activités physiques et sportives.

Art 11 : Une récompense est donnée à chaque participant à la fin du Raid. L'organisation se réserve le droit de distribuer des prix spéciaux en fonction du déroulement du Raid : fair-play, féminines, équipe la plus jeune...

Art 10 : Les équipes sont autonomes pour la préparation de chaque épreuve sportive. Chaque équipe devra respecter les règles de la vie en collectivité (hygiène, sommeil, propreté du site, etc.). Chaque membre de chaque équipe sera sollicité pour participer à l'organisation des tâches de vie quotidienne pendant le séjour.



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

DEROULEMENT DU RAID'LATHAN

(Informations générales sur le déroulement du séjour)

Début du séjour (lundi 6 juillet) :

- ✓ 11h00 Accueil des équipes au stade de la Guiberderie à Longué
- ✓ 11h00 / 12h00 Présentation du Raid (épreuves, règlement sportif et bivouac...)
- ✓ 12h00 / 13h00 Repas (**pique-nique fourni par les jeunes**)
- ✓ 13h30 / 14h30 1^{ère} Activité informelle (étirements, sophrologie, 1^{er} secours...)
- ✓ 15h00 / 17h00 1^{ère} Epreuve de l'après-midi

Journée type :

- ✓ 8h00 / 9h00 Réveil, Petit-déjeuner échelonné
- ✓ 9h30 Accueil des jeunes sur leur lieu d'épreuve du matin
- ✓ 10h / 12h Epreuve du matin
- ✓ 12h30 Repas (au stade)
- ✓ 13h30 / 14h30 Activité informelle (étirements, sophrologie, 1^{er} secours...)
- ✓ 15h00 / 17h00 Epreuve de l'après-midi
- ✓ 17h30/19h30 Epreuve du soir (1 ou 2 fois par semaine par équipe)
Ou
Activité informelle (étirement, sophrologie, 1^{er} secours...)
- ✓ 12h30 Repas (à l'école Raymond RENARD)

Fin du séjour (vendredi 10 juillet) :

- ✓ 16h30 Accueil des familles (rangement des affaires personnelles...)
- ✓ 17h00 Remise des récompenses (salle culturelle LE CUBE)
- ✓ 18h00 Pot de Clôture

Réunion d'information sur le séjour :

Mercredi 1^{er} juillet à 18h

Salle culturelle LE CUBE.

Présence indispensable de tous les jeunes et des familles.

CONTACTS INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Arnaud ALBERT : 06.60.85.50.63, sport@ville-longuejumelles.fr

Emmanuel THARRAULT : 06.71.05.35.52, e.tharrault@ville-longuejumelles.fr

Educateurs Sportifs -Pôle Sportif / Ville de Longué-Jumelles

Dossier d'inscription en fin de document ou disponible sur le site internet de la mairie

<http://www.villedelonguejumelles.fr/>, rubrique sport, RAID LATHAN.

PARTIE INSCRIPTION

NOM DE L'EQUIPE

CAPITAINE DE L'EQUIPE :

N° Portable pendant les épreuves sportives :

NOMS et PRENOMS DES EQUIPIERS :

-

-

-

-

Engagement 40€ / jeune (50€ pour les hors commune) :

Règlement en carte bancaire, espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public.

NB : Les dossiers complets devront être rendus au plus tard le 26 juin 2020.

Directement aux éducateurs du pôle sportif (Arnaud ou Emmanuel) ou déposés en mairie.

Attention : nombre de participants limité aux dix premières équipes inscrites avec dossiers complets et respect du règlement.

CONTACTS INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Arnaud ALBERT : 06.60.85.50.63, sport@ville-longuejumelles.fr

Emmanuel THARRAULT : 06.71.05.35.52, e.tharrault@ville-longuejumelles.fr

Educateurs Sportifs -Pôle Sportif / Ville de Longué-Jumelles

Dossier d'inscription en fin de document ou disponible sur le site internet de la mairie

<http://www.villedelonguejumelles.fr/>, rubrique sport, sport-vacances.

DOSSIER D'INSCRIPTION RAID' LATHAN 2020 14/17 ans

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : M F Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

E-mail jeune (facultatif) : _____@_____

Numéro de Sécurité Sociale : _____

Nom et adresse de votre caisse : _____

Nous vous invitons à vous renseigner sur les modalités de votre assurance en ce qui concerne la garantie d'assistance, les dommages aux biens, l'indemnisation des dommages corporels (**voir avec l'assurance extra scolaire**)

Mutuelle (Numéro d'adhérent, Nom et adresse) : _____

COORDONNEES DES RESPONSABLES LEGAUX :

Père : Nom : _____


Mère : Nom : _____


Prénom : _____

Prénom : _____

 maison : _____

 maison : _____

 portable : _____

 portable : _____

E-mail parent : _____@_____

Pour toute communication entre la mairie et le responsable légal, et pour l'envoi des informations relatives aux activités de l'enfant.

Autre Personne à joindre en cas d'absence :

Nom : _____

 téléphone : _____

Lien avec l'enfant : _____

AUTORISATION D'UN RESPONSABLE LEGAL :

Je soussigné (e), Madame, Monsieur.....légalement responsable,
- Autorise mon fils, ma fille,.....

À participer au Raid'Lathan avec ses activités sportives prévues : VTT, Course d'orientation, Escalade, Canoë, Marche, Parcours Aquatique, Bike and Run, Tir à l'arc, la Rando Quiz et aux autres activités durant le séjour : veillées, repas, jeux et nuitées.

- Autorise les responsables de Sport-Vacances à prendre, avec l'accord des autorités médicales, toutes décisions destinées à donner les soins médicaux et chirurgicaux jugés nécessaires.
- Autorise le service des sports à utiliser des photos ou films où figure le jeune pour illustrer les outils de communication de ses activités sur divers supports papiers (bulletin municipal, dépliants...) et informatiques (facebook, site internet...). Aucune contrepartie financière en cas d'utilisation de photos ou films ne pourra être demandée.

SIGNATURE :

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e) docteur _____ atteste avoir examiné l'enfant _____ et n'avoir pas constaté de contre-indication à la pratique des activités suivantes :

- Sports Traditionnels (football, tennis, rugby, etc.)
- Activités Physiques de Pleine Nature (VTT, accro branche, course d'orientation, etc.)
- Activités Nautiques

Date :

Cachet et signature du médecin :

FICHE SANITAIRE

Précisez ci-dessous les difficultés de santé de votre enfant et joignez les photocopies du carnet de santé.

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui : joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans l'emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice.)

Aucun médicament ne sera pris sans ordonnance.

RECOMMANDATIONS DES PARENTS

Votre enfant porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, etc.
